



47^e session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 4 – Dialogue interactif sur le rapport de la Haute-Commissaire sur la situation des droits de l'homme en République bolivarienne du Venezuela

Intervention de S.E.M. Marc Bichler, Représentant permanent du Luxembourg

5 juillet 2021

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration présentée par l'Union européenne.

Ma délégation remercie la Haute-Commissaire pour son rapport et salue le travail du HCDH en termes de suivi et d'appui aux autorités vénézuéliennes en matière de droits humains à travers l'élaboration d'un programme de travail commun.

Le Luxembourg reste profondément préoccupé par la situation des droits humains au Venezuela et les atteintes récentes à l'Etat de droit documentées dans le rapport, qui fait état de répressions envers les opposants politiques, de meurtres commis dans le contexte d'opérations de sécurité, de cas de disparitions forcées et de détentions arbitraires.

Ma délégation est également inquiète face aux tentatives du gouvernement de miner l'espace démocratique et civique à travers l'intimidation et l'incrimination des opposants au régime, des défenseurs des droits humains et des journalistes. Nous partageons votre analyse, selon laquelle la stigmatisation des défenseurs des droits humains a des effets en cascade sur l'ensemble de la société civile et contribue à restreindre la liberté d'expression et l'espace civique.

Le Luxembourg réitère son appel aux autorités vénézuéliennes à coopérer pleinement avec les mécanismes internationaux de protection des droits humains, et notamment avec la Mission d'établissement des faits établie par ce Conseil, et de permettre l'établissement d'un bureau du HCDH dans le pays.

Je vous remercie.

[212 mots]